



Communiqué de Presse

Dispositif de l'Office National Des Aéroports suite à la remise en service progressive des activités sur les aéroports européens

A partir du mardi 20 avril 2010, les autorités européennes compétentes autorisent les vols graduellement et avec des limitations.

Afin de veiller au bon déroulement des opérations aéroportuaires lors de cette reprise partielle du trafic aérien, après cinq jours de perturbation de ce dernier à destination et en provenance de l'Europe, un Comité permanent de coordination piloté par l'ONDA et comprenant l'ensemble des représentants des compagnies a été mis en place.

En effet, le dispositif d'accueil, d'assistance et d'information instauré par l'Office National Des Aéroports dès le déclenchement des perturbations dans le trafic aérien, le vendredi 16 avril 2010 a été maintenu et renforcé.

Information :

D'une part, l'information a été axée sur la recommandation faite aux passagers à travers le site web de l'Office National Des Aéroports et le n° **080 1000 224** qu'il a mis en place à cet effet, de ne pas se rendre aux aéroports avant de confirmer leur réservation auprès de leur compagnie aérienne pour leur éviter le déplacement fastidieux et inutile.

D'autre part, les passagers ont été informés au fur et à mesure de l'évolution de la situation de leur vol à distance à travers :

- Mise à jour du guide horaire sur le site « onda.ma » qui affiche en temps réel les horaires de vols et mentionne ceux « Annulé ».
- Intégration dans le site ONDA des communiqués sur l'évolution de la situation du trafic aérien.



Et sur place à travers :

- Des écrans d'affichage qui donnent les informations en temps réel.
- Des annonces sonores annonçant les dernières informations sont diffusées en plusieurs langues de manière très fréquente.
- Les « assistants passagers » dans les aéroports, facilement identifiables (tenues et port de badge) ont été mobilisés pour orienter et reconforter les passagers.

Par ailleurs, afin de minimiser les désagréments éventuels pour les passagers liés à l'attente et la forte affluence, l'Office National Des Aéroports a maintenu et renforcé son dispositif d'accueil et d'assistance sur tout son réseau aéroportuaire :

- Sensibilisation des commerces pour prolonger les horaires d'ouverture et répondre ainsi à une affluence importante des passagers.
- Rafratchissements et confiseries gracieusement offerts aux passagers, ainsi que des crayons couleurs et blocs notes pour distraire les enfants.
- Distribution de couvertures pour les passagers en cas de besoin
- Wifi gratuit dans tous les aéroports.

Aussi, l'Office National Des Aéroports reste vigilant et mobilisé au service de ses usagers, jusqu'au retour définitif à la normale du trafic aérien à destination de l'Europe sur l'ensemble de son réseau aéroportuaire.